

# FOGEFOR de l'Aisne: Initiation à la gestion forestière

## Session 2024

### Le FO.GE.FOR c'est

#### Une formule économique et efficace

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés. Les FO.GE.FOR existent dans toute la France depuis 1983.

*Connaître les bases techniques et administratives de la gestion forestière. Se situer au sein de la filière. Disposer de repères pour dialoguer avec les différents interlocuteurs.*

*Animée par Tess DE BACKER, ingénieure CNPF, en partenariat avec les autres organismes professionnels de la filière selon les thèmes des journées.*

### Pour vous inscrire

Coupon réponse au verso et règlement à retourner pour confirmation d'inscription à:  
CRPF Hauts-de-France Normandie  
96 rue Jean moulin  
80000 AMIENS  
Inscription obligatoire avant le 01 mars.  
Renseignements : tess.de-backer@cnpf.fr  
ou téléphone au : 03.22.33.52.00

### Au programme

#### ☐ Samedi 16 mars 2024

La forêt Française et locale, les différents intervenants en forêt. Reconnaissance des essences forestières.

#### ☐ Samedi 13 avril 2024

Description des sols, stations forestières, besoins des essences et prise en compte du climat.

#### ☐ Samedi 25 mai 2024

L'environnement forestier : biodiversité, équilibre sylvo-cynégétique, aspects sanitaires des arbres + point sur la populiculture

#### ☐ Samedi 22 juin 2024

Diagnostic des peuplements forestiers, modes de gestion, interventions adaptées et présentation des Documents de Gestion Durable (DGD)

#### ☐ Samedi 7 septembre 2024

Renouvellement des peuplements (plantation et régénération naturelle) et travaux en forêt

#### ☐ Samedi 12 octobre 2024

Fiscalité et aides forestières : s'approprier et faciliter les démarches liées à la gestion forestière

#### ☐ Samedi 9 novembre 2024

Cuber et estimer ses bois. Circuits de la mobilisation, modes de vente et utilisation des bois + Certification forestière PEFC.

# Tarifs (joindre un chèque à l'ordre du CETEF Formation de l'Aisne)

- **140 €** de cotisation à l'association FOGEFOR pour la session de formation.
- **80 €** de cotisation par personne supplémentaire participant à la formation associée à une même propriété (enfant, conjoint, parent, etc.).
- Possibilité de faire des journées « à la carte » : **30 € / journée (à cocher au recto)**

En cas de démission avant le début du stage, ou d'annulation du stage, la cotisation est remboursable.

Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule.

## Informations complémentaires

La réalisation du stage est confiée au CRPF Hauts-de-France Normandie.

Exercices au cours et à l'issue de la formation permettant aux formateurs et aux stagiaires d'apprécier la bonne progression des personnes.

Les stagiaires doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le CRPF Hauts-de-France est lui aussi assuré.

## Lieux et horaires

A chaque réunion, nous nous déplacerons dans des salles diverses (mairies, restaurants, etc.) les plus proches des forêts ou réalisations à visiter.

### Horaires indicatives :

Matin : 9h30/12h

Après-midi : 14h/17h ou 13h30/16h30 (selon le type de restauration)

## Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CRPF Hauts-de-France Normandie est une délégation territoriale du CNPF qui est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : quelque 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit environ 23% du territoire. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ses principales missions sont les suivantes :

**Orienter la gestion des forêts privées** : il agréé les documents de gestion durable, qui prévoient la gestion d'une propriété sur 10 à 20 ans. Tout propriétaire de plus de 20 ha doit avoir un plan simple de gestion agréé ;

**Conseiller et former** : il réalise des études et des expérimentations sur la forêt, puis vulgarise les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires en les formant et les informant ;

**Regrouper la propriété privée** : la forêt privée étant très morcelée, le CNPF regroupe les propriétaires pour mutualiser les coûts de travaux forestiers.

[Bulletin d'inscription à retourner au CRPF Hauts-de-France -96 rue Jean Moulin – 80000 AMIENS](#)

### Inscription à la session 2024 du FOGEFOR 02



Madame, Monsieur. : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail: .....

Profession:..... Date de naissance:.....

Statut forestier privé (entourez le profil correspondant) : Propriétaire/Ayant droit/ Salarié /Autre

Commune principale de la forêt associée à votre inscription:.....

Nombre de personnes :

Total cotisation :

*En cas de sélection de journées « à la carte », joindre le recto avec les réunions correspondantes cochées)*

